

Le **dimanche 1 octobre 2023**, l'**Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon** vous propose un **vide-grenier** ou **vente au déballage**,
Cette manifestation se déroulera au **centre du village de 8H à 17H zone 1 et de 8H à 14H zone 2**

Cette manifestation est ouverte :

1 - aux particuliers

- non inscrits au registre du commerce et des sociétés, en vue de vendre uniquement des objets personnels et usagés, deux fois par an au plus.
- ayant rempli une attestation écrite et sur l'honneur de leur non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile, (voir au verso l'attestation)
- munis des documents d'identité.

L'accès au vide grenier ne pourra se faire sans la détention de cette attestation.

Le règlement du vide grenier se trouve au recto de cette feuille.

LISEZ-LE!

La présente attestation accompagnée d'un **chèque** (6€ pour 3m linéaire) à l'ordre de l'**Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon (OCPA)** et d'une **photocopie d'une pièce d'identité** (recto-verso), sont à retourner **en 2 exemplaires par courrier, impérativement avant 28/09/23** à :

Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon - Hôtel de Ville - 30390 ARAMON
Ou à ramener à l'une des permanences au bureau de l'**OCPA** :

LES PETITES HALLES
Le Planet 30390 ARAMON

- le mercredi 20/09 de 10h à 12h & de 18h à 19h.
- le mercredi 27/09 de 10h à 12h & de 18h à 19h.
- le samedi 30/09 de 10h à 12h.

Toute attestation non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.

Règlement enregistré le :/...../..... par : Chèque ou Espèces... Montant :

Zone d'Affectation :

Visa organisateur :